



Rapport Pêcheur : tout le rapport, rien que le rapport.... !

« *Le rapport de Monsieur Bernard Pêcheur n'engage que son auteur* » : c'est par cette phrase que la Ministre Marylise Lebranchu a ouvert la réunion du 9 décembre qui constituait la première phase de discussion sur les préconisations sur l'avenir de la fonction publique présentées par Monsieur Pêcheur.

Humour ou provocation ?

Car à la fin de son discours introductif, la Ministre de la Fonction publique a fini par conclure que l'ensemble des pistes retenues par le gouvernement et présentées lors de cette réunion pour réformer la fonction publique sont en tous points celles exposées dans le rapport Pêcheur.

Nous avons retrouvé les 6 thèmes composant les propositions de monsieur Pêcheur (pour rappel).

- 1° Fixer le cap et donner du sens à l'action publique
- 2° Assurer la confiance des citoyens dans les agents publics
- 3° Améliorer la gouvernance de la Fonction Publique
- 4° Poursuivre la rénovation de cadre commun de gestion des trois versants de la Fonction publique
- 5° Développer les responsabilités et mieux gérer les ressources humaines dans la Fonction Publique de l'Etat
- 6° Définir un cadre salarial motivant et assurer des parcours professionnels de qualité.

Nous avons aussi retrouvé la liste des grands sujets, cadres professionnels, modalités de la prise en compte du SMIC, revalorisation de la grille indiciaire, avenir des catégories, intégration des primes, déconcentration de la gestion, interministérialité et inter fonctions publiques, etc. Tout y est hélas !

Sur la méthode, la ministre a précisé que la négociation portera sur les trois versants de la fonction publique et que sa mise en œuvre s'étalera sur cinq à dix ans (sic !).

Par ailleurs la ministre souhaite qu'un accord de méthode soit signé avec les organisations syndicales en février 2104.

La FGF-FO a fait la déclaration suivante :

Madame la Ministre,

Vous avez commencé votre intervention en annonçant que « *Le rapport de monsieur Bernard Pêcheur n'engageait que son auteur* » et finalement nous avons eu le sentiment dans votre présentation que c'était la synthèse du rapport Pêcheur que le gouvernement retenait comme pistes de réflexion. Vous n'avez rien oublié sur les grands thèmes que vous avez listés.

Si nous devons réagir sur les différentes propositions que vous avez présentées, nous serions déjà dans une grande difficulté en termes de négociation. C'est pourquoi, afin de ne pas hypothéquer l'avenir et nos futures discussions, la FGF-FO concentrera son intervention sur la méthode et attendra de connaître son contenu et ses objectifs avant de porter ses revendications sur les thèmes retenus.

Comme nous l'avons déjà dit de nombreuses fois, la FGF-FO n'est pas adepte des accords de méthode. Visiblement nous n'avons pas été entendus. La FGF-FO estime qu'un accord de méthode n'est pas adapté dans la mesure où les points de discussion ne sont pas le résultat d'un consensus entre les organisations syndicales et l'administration.

En revanche, la FGF-FO approuve la définition d'un programme de travail, d'un calendrier et la fixation d'objectifs à atteindre tout au long de nos échanges.

On ne peut reprocher à la FGF-FO de ne pas vouloir négocier, bien au contraire. Nous avons produit avec l'IRES une étude approfondie sur les rémunérations dans la fonction publique qui témoigne de l'expertise de notre organisation sur les grands sujets.

Madame la ministre, vous nous avez présenté un calendrier en deux étapes, concertation puis négociation.

La FGF-FO vous rappelle qu'elle souhaite avant toute mise en place de réunions plénières que soient organisées des réunions bilatérales. Ce n'est que dans ce cadre que nous sommes susceptibles de pouvoir expliquer, discuter et comprendre, des deux côtés de la table, le contenu des dossiers, leur aspect technique et leur déclinaison précise.

La FGF-FO demande également de connaître l'impact budgétaire des différentes pistes évoquées en particulier sur les futures lois triennales de finances. En effet, la FGF-FO s'interroge sur les capacités du gouvernement à pouvoir se projeter sur un budget à 10 ans sauf à ce que celui-ci se transforme en économistes soi-disant éclairés, comme ceux qui avaient oublié...de prédire la crise...

Enfin, la FGF-FO vous rappelle que l'échéance que vous venez d'annoncer pour la mise en place progressive et partielle du rapport Pêcheur (5 à 10 ans) nécessite la revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice. Le rapport Pêcheur, présenté régulièrement comme la réponse à tous les maux de la Fonction publique et, en particulier, au problème des carrières et du pouvoir d'achat, n'est donc plus en mesure de répondre immédiatement aux besoins des fonctionnaires.